

ENQUETE PUBLIQUE Relative au Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014-2020)

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014-2020). En Wallonie, ce programme concerne les activités d'aquaculture, de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et la protection de la faune et de l'habitat aquatique.

L'enquête publique débutera le 10 février et se clôturera le 26 mars 2014.

Les documents sont consultables dans votre commune ou sur le site internet :

<http://agriculture.wallonie.be>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête **(le 26 mars 2014)**

- au Collège communal, Place de Wasmes n°22 à 7340 Colfontaine ou
- à la DGARNE, soit par courriel à françois.fontaine@spw.wallonie.be, soit par courrier postal à l'adresse suivante : SPW-DGARNE-Département des Programmes européens et des accords internationaux – Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur – A l'attention de François Fontaine.

Vos observations verbales pourront être recueillies au Carré communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n° 14 à 7340 COLFONTAINE :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- le mardi de 16h à 20h uniquement sur rendez-vous au 065/887340
- le mercredi de 14h à 16h

Le dossier pourra être consulté auprès de votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

Une séance de clôture sera organisée le 26 mars 2014 à 10h, au Carré communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n° 14 à 7340 COLFONTAINE.

Consultez [l'étude environnementale stratégique](#) et le [programme régional wallon](#)

Donnez-nous votre avis !

